

Services Seniors.-



Valoriser la Vie et Respecter le Grand Âge

Qui est en 2007 cette association qui se nomme A.P.I.A asbl ?

Restée conforme au plan d'activités d'aides défini au Moniteur belge du 19.05.1995 n°8686/95

Des Aides aux Personnes Isolées Âgées OUI ! Mais Se soumettre aux contraintes matérielles d'une subvention banalisant les initiatives. Non !

APIA asbl est une association bénévole modeste, apolitique et pluraliste ne disposant que de faibles ressources, non subventionnée, **tributaire de vos dons**, préservant de cette façon son indépendance, rapide et avec souplesse, en cas d'actions de protestation, de prévention, d'aides, de protection des personnes âgées.

■ APIA est évidemment ouverte à toutes collaborations permettant la défense des plus âgés.

■ APIA travaille en coordination avec de nombreux services sociaux (1), suit entre autres les directives de l'assistance fédérale policière aux victimes et offre une aide juridique gratuite de 1^{ère} ligne.

(1) Cliniques, CPAS, administrations communales, police, services de soins à domiciles, associations diverses



■ **Activité initiale gratuite** (Exclusivement en Wallonie et à Bruxelles) :

Comment revendiquer des droits, si on ne les connaît pas :

La Belgique a la particularité d'avoir un système social accordant toute une diversité de droits, d'avantages sociaux et de protections... pour autant que chaque individu les connaisse et les réclame .

Sur la base d'environ 36.000 plaintes de particuliers francophones au cours des dix dernières années APIA a réalisé divers petits documents de prévention, sociaux et juridiques, de lecture aisée, envisageant chaque situation particulière, adressés gratuitement aux personnes atteignant 65 ans, exposant leur cas .

(2) Fédéraux, régionaux, provinciaux, communaux !

■ **Dispatching gratuit santé** par ☎ Fax ou Mail (Exclusivement en Wallonie et à Bruxelles) :



En 1999, à la suite de milliers de demandes, APIA asbl a mis en place avec un succès grandissant, au service des familles, un fichier de demandeuses d'emploi qualifiées pour le **travail de gardes-malades à domicile**, localisées sur le territoire couvrant la Communauté française (Wallonie-Bruxelles) sous le nom de **SOS Gardes-Malades**. Un service à ne pas négliger pour l'accompagnement à domicile de personnes très âgées, voire grabataires et d'écouliers contagieux interdits de scolarité. Figure dans le Télétexte de la RTBF et répercuté par de nombreux périodiques et « Toutes boîtes » sensibles aux problèmes que pose le vieillissement. Ook Vlaams ziekenoppasser in omgeving Vlaams Brabant en Brussel.

■ **Dispatching gratuit de voiturage assis «porte à porte»** par ☎ Fax ou Mail (Exclusivement en Wallonie et à Bruxelles) :



En 2003, répondant au problème récurant de la mobilité de l'isolé, APIA procède à la création d'une structure organisée sous la dénomination évocatrice de « **APIA Mobil** » qui permet progressivement à des personnes à mobilité réduite et malvoyantes de briser leur solitude, en s'adressant à la permanence ☎ 04.250.43.31 de APIA, pour obtenir toutes informations utiles concernant les offres bénévoles de moyens de transport dans leur région (Wallonie-Bruxelles) figurant dans le Télétexte de la RTBF et répercuté par de nombreux périodiques et « Toutes boîtes ».



Vos interrogations et nos recommandations Concernant vos préoccupations d'aujourd'hui et de demain

COMMANDEZ VOS DOCUMENTS DE PREFERENCE

PAR e.Mail contact@apia-senior.be ou apia.senior@teledisnet.be

Votre demande pour la transmission de documents APIA asbl
basés essentiellement sur l'écoute et les doléances des seniors et leurs familles
www.apia-senior.be ☎ 32 (0) 4 – 250 43 31

Désignez clairement le sujet sur lequel vous informer :

DOCUMENTS DE PREVENTION directives, conseils et solutions pour les SENIORS :

accidents domestiques répertoire occasionnant blessures, invalidité et dépendance définitive

accueils à domicile garde-malade, soins médicaux, entretien ménager, dépendance.

choisir une maison de retraite, les droits et réglementations

cliniques hospitalisation, gratuité des médicaments, assurance, prévention santé.

démences sénilité

droits sociaux handicapés, allocations, exonérations, expertise médicale, expert de recours

euthanasie

justice insécurité, imprudences, procédures, plaintes, médiations, droit de visite des grands-parents (*)

locataires, droits, responsabilités bailleur et preneur, bail, état des lieux, indexation

matière a réflexion handicaps

maltraitements, causes, description et plaintes

procurations financière sur compte

mémoire souvenir, oubli et dépendance

retraite pension, cumul, prépension, préretraite, droits et avantages sociaux

solitude dépression, stress, suicide

succession testament, héritage, donation, don

surendettement et responsabilité légale de filiation

tutelle administration, gestion

viager revenu indexé, sans frais, tout en continuant à vivre chez soi

voiturage assis, service bénévole, emplettes handicapés, provinces-Bruxelles

DOCUMENTATION DE PREVENTION SANITAIRE

Alzheimer accompagnement et soins

dons d'organes

euthanasie

garde-malade a domicile dispatching jour-nuit, provinces wallonnes-Bruxelles + Brabant Fl.

hygiène et soins sanitaires préservent la personne âgées, le malade et leur entourage.

soins palliatifs

N.B. Nos informations sont apolitiques, non subventionnées et sans contraintes, orientées vers les complémentarités sociales et juridiques, sans remplacer une organisation subventionnée, même si notre analyse est critique et sans entrer en conflit ouvert ou en concurrence avec les entreprises commerciales (*banques, assurances, tourisme, promotions*)

SELON SFP Economie : Pour 10.584.534 citoyens Belges et 932.161 personnes d'origine étrangère,

en 2000, 1,730 millions Belges avaient plus de 60 ans et en 2050 ils seront 2,89 millions.

Pour 17% aujourd'hui, les plus de 65 ans représenteront 29% de la population en 2050.

En 2007, il y avait 1338 centenaires dont 151 hommes, pour plus de 7000 centenaires en 2050.

(Voir notre document assurances décès)

R.Balsaux, président de l'APIA asbl

(*) EN MATIÈRE DE JUSTICE, MIEUX VAUT UN MÉDIATEUR QUE DIX AVOCATS.



La maltraitance des adultes

est

un sujet dérangerant !

par ses multiples implications et les nombreux intérêts en jeu

***car il est toujours lié à
des problèmes familiaux et relationnels
autant qu' à de nombreuses restrictions institutionnelles.***

Pour obtenir la documentation gratuite ☎ 04.250.43.31 ou contact@apia.senior.be

A.P.I.A. asbl Siège social 13 rue des Eglantiers B-4460 Grâce-Hollogne Cpte bancaire 000-1388577-22
☎+ FAX (32)04-250.43.31 même le soir - GSM 0476/472.029 - Monit.belge 868695

A.P.I.A. asbl Siège social 13 rue des Eglantiers B-4460 Grâce-Hollogne ☎+ FAX (32)04-250.43.31 même le soir
📍 0476/472.029 - Cpte bancaire 000-1388577-22 -Monit. belge 868695 - E-Mail : apia.senior@teledisnet.be 📍

Visitez le site web www.apia-senior.be, l'une des dix sites les plus fréquentés en Belgique et dans 34 pays.

Matières à réflexion

- ▶ 1,9 million d'admissions par an dans les hôpitaux belges. Chaque Belge y sera admis un fois au moins dans sa vie et bientôt dix mille centenaires et près de deux cent mille Alzheimer. Avec accueil très réduit en institutions !
- ▶ Dans chaque école, CHAQUE JOUR, 2 à 3 élèves malades empêchent la mère – ou le père – d'aller travailler !

- 17. 131 types d'accidents évitables à domicile causent chaque année chez nous des milliers de handicaps et de morts.
- 18. Voiturage bénévole des handicapés pour leurs soins, leurs emplettes et leurs relations sociales.
- 19. Bénévoles voituriers – Gardes-Malades – Collaborations - Membres sympathisants – Administrateurs - Donateurs.

Pour l'une de ces documentations gratuites et sans engagement : ☎+ FAX 04.250.4331

Ou apia.senior@teledisnet.be en précisant votre adresse postale.

Ce répertoire est constamment remis à jour et à conserver durant des années « en cas que... »!

OU DONNEZ-LE à UN AMI POUR LUI RENDRE SERVICE.

Robert BALSAX, président de l'APIA asbl

Recommandation : « *Soyez gentil avec vos enfants car c'est souvent eux qui choisiront votre hospice* ».

APIA asbl est une association sans but lucratif apolitique et pluraliste c'est-à-dire respectueuse de toutes les opinions. Non subventionnée, soutenue seulement par vos dons, elle est de ce fait indépendante dans ses démarches bénévoles entièrement gratuites d'aides, de défense et de protection des personnes âgées, malades et handicapées.

Il vous appartient de soutenir les efforts d'information et de prévention de cette association.

R.Balsaux, président de APIA asbl.